



Revue

HISTOIRE(S) de l'Amérique latine

Vol. 15 (2022)

*Les collections ethnographiques du Nouveau-monde en France à la
veille de la Révolution*

Pascal RIVIALE

www.hisal.org | janvier 2022

URI: http://www.hisal.org/revue/article/Riviale_1_2022

Les collections ethnographiques du Nouveau-monde en France à la veille de la Révolution

Pascal RIVIALE*

Dans les années suivant 1789 les instances révolutionnaires procédèrent sur l'ensemble du territoire français à la saisie de nombreuses collections artistiques, scientifiques et techniques trouvées chez des nobles condamnés ou émigrés ou dans des établissements ecclésiastiques, afin d'être incorporées au patrimoine de la Nation nouvelle. Parmi ces collections se trouvaient un nombre non négligeable d'objets ethnographiques - voire archéologiques – provenant des deux Amériques. On dressera ici un état des lieux de ce patrimoine amérindien présent en France à la veille de la Révolution, en nous interrogeant sur l'origine géographique et le contexte de collecte de ces objets, leur éventuelle circulation d'une collection à l'autre, leur mode de présentation et, enfin, leur changement de statut au tournant du siècle.

Des collections amérindiennes bien représentées dans les cabinets de curiosités français

Dès les premières incursions françaises au Nouveau-monde des « curiosités » naturelles et artificielles furent vraisemblablement rapportées, soit pour témoigner de ce qui avait été vu sur place, soit pour satisfaire la curiosité de quelques amateurs. Avec l'intensification des contacts, puis le développement des entreprises coloniales au XVII^e et au XVIII^e siècle, le nombre des objets ethnographiques recueillis auprès des populations natives ne cessa de croître, alimentant ainsi sur notre territoire le petit monde des amateurs de curiosités. L'analyse des archives, des inventaires et catalogues

* Archives nationales; centre EREA du LESC; Institut français d'études andines.

imprimés, ainsi que les objets eux-mêmes, indique un lien évident entre leur collecte et l'évolution de l'expansion coloniale française, dont ils sont d'une certaine façon le reflet. Le Canada fut bien sûr la première grande destination des navigateurs et des colons français, depuis le milieu du XVI^e siècle jusqu'à ce que le Traité de Paris, signé en 1763, entérine la perte définitive des colonies établies dans cette partie du territoire nord-américain. En Amérique du Nord également, des Français multiplièrent à partir du XVII^e siècle explorations et prises de possession des régions bordant le Mississippi, aboutissant notamment à la colonisation de la Louisiane. À la même période débutait l'implantation française dans les Antilles et en Guyane, sur lesquelles l'effort colonial fut reporté au XVIII^e siècle après la perte des territoires nord-américains. Enfin, en Amérique du Sud, des contacts très précoces (tout début XVI^e siècle) furent établis entre marins normands et groupes indiens de la côte du Brésil, amenant ensuite des tentatives malheureuses d'implantation coloniale, d'abord à Rio de Janeiro (milieu XVI^e siècle), puis à l'embouchure du Marañon (entre 1612 et 1615).

Ces contacts répétés donnèrent lieu à d'importantes collectes d'artefacts indigènes qui, une fois rapportés en France aboutirent dans de très nombreux cabinets de curiosités, en premier lieu les « collections royales ». André Thévet aurait été le premier en charge de ces collections, à la demande de François 1^{er} qui souhaitait voir ces différentes curiosités réunies et conservées ensemble. Ce projet de conservatoire devait être poursuivi au fil des années, pour prendre une nouvelle dimension en 1626 avec la création par Louis XIII d'un « jardin des plantes médicinales ». La direction de cette institution fut confiée à Guy de La Brosse, médecin du Roi et véritable initiateur du projet (Laissus 1986 : 287). Peu après la fondation de ce « jardin » y aurait été adjoint un bâtiment renfermant le Cabinet des Antiques du Roi (Vitart 1993 : 36). C'est là que furent vraisemblablement déposées la majorité des « curiosités et armes des sauvages » rapportées par divers explorateurs et autres aventuriers et offertes aux rois de France durant le XVII^e et le XVIII^e siècle. Au milieu du XVIII^e siècle, ces collections royales se trouvaient donc conservées dans ce que l'on désignait désormais sous le nom de « Jardin du Roi ». Buffon, responsable du Jardin depuis 1739, avait placé Daubenton à la tête du cabinet, avec pour mission de poursuivre l'œuvre d'enrichissement des collections dans les trois règnes de la nature, ainsi que des *artificialia*, susceptible de permettre de mieux connaître et comprendre des populations « sauvages ». On sait que de nombreux objets recueillis auprès des Indiens d'Amérique y étaient conservés ; quelques témoignages en font état. ainsi dans son *Histoire naturelle* Dezallier d'Argenville évoque-t-il la « galerie d'histoire naturelle » où ces objets étaient présentés :

« La galerie a sept travées dans son plat-fond ; la première est remplie d'armes, de raquettes, de lits et autres équipages de sauvages, attachés au plat-fond [...]. Le pourtour des murs est orné de belles armoires [...] ; deux armoires accompagnant la porte d'entrée [...] ; on a rangé au dessus de ces deux armoires

différents habillements et plumages des indiens » (Dezallier d'Argenville 1742 : 198).

Ce genre de description est bien entendu trop floue pour que l'on puisse tenter la moindre interprétation quant à l'origine géographique et culturelle de ces objets. Il est néanmoins hautement probable que cette galerie ait compris un nombre important de curiosités d'Amérique du Nord, résultats des explorations, des conquêtes ou des traités d'amitié noués avec divers groupes autochtones au Canada, dans les Grandes plaines ou dans la vallée du Mississippi¹. Contenait-elle encore des objets rapportés du Brésil au XVI^e siècle par le premier « conservateur » des collections royales, André Thévet ? Ce n'est pas impossible, mais rien ne peut non plus le démontrer fermement, comme l'a rappelé André Delpuech (2018 : 45-48). Cette galerie présentait en tout cas divers artefacts sud-américains. Ainsi, l'année même de la publication du livre de Dezallier d'Argenville, Buffon recevait depuis Cayenne une « caisse de curiosités » envoyée par Jacques-François Arthur, premier médecin du Roi (Daugeron 2009a : 93). D'autres indices étayaient la présence d'artefacts sud-américains. Un peu plus loin dans son ouvrage, Dezallier d'Argenville informe le lecteur que dans une autre armoire on peut admirer « un grand plateau connexe des deux côtés, de cristal noir et ondé², trouvé dans les tombeaux des Incas du Pérou » (Ibid : 199). Là, le doute n'est pas permis, il s'agit de l'une des antiquités envoyées depuis la vice-royauté du Pérou (mais plus précisément de l'Équateur) par Louis Godin, chargé avec deux ses collègues de l'Académie des Sciences, de mesurer un arc de méridien au niveau de l'équateur. Charles de La Condamine aurait lui aussi remis au Roi quelques objets antiques provenant de cette partie des Andes³. Les éléments manquent pour documenter plus précisément la chronologie d'enrichissement des collections du Jardin du Roi, cependant, nul doute que des objets amérindiens aient continué à y faire leur entrée, même au-delà du Traité de Paris en 1763 ayant entraîné la perte de la plupart de possessions nord-américaines de la France.

En outre, hormis le cabinet situé au Jardin royal, le souverain possédait un « cabinet des antiques » abritant, comme son nom l'indique, des œuvres d'art issues des grandes civilisations de l'Antiquité classique, mais aussi sans doute des objets

¹ Le « catalogue des objets enlevés au Muséum d'Histoire naturelle pour le Muséum des Antiques de la Bibliothèque nationale, le 3 thermidor an V » et « l'état des objets enlevés au Muséum d'Histoire naturelle pour le muséum des Antiques le 30 fructidor an V » (cités par Hamy 1890 : 81-82 et 87-89) font état d'un nombre notable d'objets du Nouveau-monde ; Christian Feest a identifié un certain nombre d'objets nord-américains provenant probablement du Jardin du Roi et faisant désormais partie des collections du musée du quai Branly (Feest 1992).

² Il est possible qu'il s'agisse-là de l'objet aujourd'hui présenté comme le « miroir de Moctézuma ». Une analyse physico-chimique récente de cet objet a d'ailleurs démontré son origine andine : voir Calligaro *et. alli.* 2019.

³ Il convient de signaler également les envois faits par un autre membre de l'expédition, Joseph de Jussieu, dont une partie au moins se retrouvera quelques années plus tard dans le prestigieux cabinet de Pedro Franco Davila ; il en sera question un peu plus loin.

médiévaux et de la Renaissance. C'est là que furent déposés le 31 janvier 1786 un important ensemble d'antiquités rapportées du Pérou par Joseph Dombey au retour de la mission qui lui avait été confiée par les administrateurs du jardin du Roi en 1777 : des poteries de terre cuite, des figurines d'or, d'argent et de céramiques, des haches en pierre et en cuivre, des ustensiles de tissage et un vêtement en coton brodé - un *Unku* d'époque inca⁴.

Le cabinet du Roi était loin d'être le seul lieu où l'on pouvait admirer diverses curiosités des Indiens des Amériques. Les descriptions sont bien sûr le plus souvent si succinctes que l'on est rarement en mesure de donner une attribution géographique certaine à ce qui est évoqué. Voyons tout de même ce que nous disent quelques contemporains, spécialistes de la curiosité.

À Paris, tout d'abord, Thiéry, dans son *Guide des amateurs...* mentionne le cabinet de M. Baudard de Saint-James, trésorier du département de la Marine, où l'on pouvait notamment voir « beaucoup d'habillements, d'armes indiennes⁵ » (Thiéry 1786 : 128) ; dans le cabinet des Pères Jacobins, rue Saint-Honoré, « formé par les soins du fameux Père Labat [...] sont rangés des fruits, armes et ustensiles à l'usage des sauvages » (Ibid : 153). La troisième édition de l'ouvrage de Dezallier d'Argenville (mise à jour après le décès de l'auteur) relève l'importance du cabinet de feu le Duc de Chaulmes, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur et lieutenant général de la province de Picardie : « Au fond se voyait une grande arcade ouverte, accompagnée sur les côtés de carquois, calumets, casse-têtes et autres armes de sauvages, rangés avec beaucoup d'art » (Dezallier d'Argenville 1780 : 212).

La « province » n'était pas en reste pour ce qui est du goût pour les curiosités exotiques. Déjà au siècle précédent quelques collectionneurs étaient renommés pour leur cabinet. Quelques noms reviennent plus particulièrement dans les études relatives aux cabinets de curiosités : Samuel Veyrel, apothicaire à Saintes (divers objets du Nouveau-monde, dont quelques-uns venant plus précisément du Brésil) ; Pierre Trichet, avocat au Parlement de Bordeaux (objets du Canada et du Brésil) ; Michel Bégon, intendant aux Antilles puis à Rochefort (diverses pièces ethnographiques, dont des embarcations des deux Amériques et des régions arctiques) ; Claude Biron (artefacts du Canada, des Antilles et de Guyane) ; Paul Contant, apothicaire à Poitiers (un canot et diverses curiosités provenant de l'aire caraïbe) ; etc. (Schnapper 1988 ; Riviale 1993 ; Delpuech et Roux 2011 ; Delpuech, Marrache, Gouraud et Roux 2013). Qu'en était-il au milieu du XVIII^e siècle ? Dezallier d'Argenville évoque quelques-uns de ces cabinets remarquables. Feu M. Barrère, médecin de Perpignan, « qui avait demeuré longtemps

⁴ « Antiquités péruviennes », Archives du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France, 2011/091/ACM04-04. Cette entrée du 31 janvier 1786 compte 69 numéros (correspondant à environ 85 pièces). Sur Dombey est ses envois voir Hamy 1890 et 1906.

⁵ De telles allusions ne nous permettent évidemment pas de déterminer s'il s'agit des Indes orientales ou occidentales : les sources laissent ainsi souvent le chercheur se perdre en conjectures.

dans les îles, possédait quantité d'habillements, d'armures et d'ouvrages de sauvages » (Dezallier d'Argenville 1780 : 302) ; le cabinet qu'avait formé M. Godebout, ancien échevin et prieur-consul à Dieppe, « renferme des arcs, des flèches et des massues des Caraïbes » (Ibid : 305). De même, il indique que dans le cabinet de M. de Constantin de Mariou, chanoine de l'église cathédrale d'Angers⁶, le plafond et les murs sont « revêtus de quantité d'animaux et de poissons desséchés, entremêlés de trophées, d'habillements et d'armes de sauvages » (Ibid : 310). Christophe-Paul de Robien, Président du Parlement de Bretagne, possédait un important cabinet où étaient signalés divers objets des Amériques (de manière très allusive, mais au moins deux modèles de canots d'Amérique du Nord peuvent lui être attribué). Il est également possible que quelques objets amérindiens actuellement présents à La Rochelle proviennent du cabinet de Clément Lafaille⁷. Ce parcours dans la France de la curiosité est loin d'être exhaustif - bien d'autres cabinets seraient sans doute à relever⁸ – toutefois, il suffit à illustrer ici l'importance de ces collections amérindiennes présentes alors sur notre territoire.

Modes d'acquisition et circulation de ces collections

Lorsque l'on parcourt les diverses sources utiles pour identifier ces cabinets de curiosités on constate que la plupart de ces collectionneurs n'avaient probablement jamais mis les pieds sur le sol américain. Dès lors, on peut se demander : comment ces amateurs ont-ils fait pour se procurer ces objets qui animaient si joliment leurs salons et cabinets ?

Le moyen le plus évident était de solliciter directement ceux qui se rendaient sur place, outre Atlantique : navigateurs, armateurs, négociants, fonctionnaires coloniaux, « explorateurs », etc. Ce trafic de curiosités exotiques – naturelles ou artificielles – fut probablement très courant et actif dès les premiers contacts entre indigènes et marins, ces derniers trouvant ainsi par ces trocs moyen de rapporter à bon compte souvenirs ou petites sources de revenus supplémentaires en revendant objets ou animaux exotiques à

⁶ À noter que le « vieux fonds » du Musée Pincé d'Angers renferme plusieurs objets d'Amérique du Nord apparemment très anciens (Besson et Godard 1980 : 136-144), notamment un « casse-tête des Indiens Sakias, laissé en combat contre les Illinois en 1760 » comme l'indique une étiquette possiblement contemporaine de sa collecte (Ibid : 144).

⁷ Né en 1718, il occupait à La Rochelle les fonctions de « contrôleur des guerres » (Guillochet 1985 : 10) ; Christian Feest mentionne dans un inventaire préliminaire une paire de raquettes et un modèle provenant de la zone subarctique qui pourraient avoir fait partie du cabinet d'histoire naturelle de Lafaille (Feest 1992 : 73). Sur les collections amérindiennes à La Rochelle, voir Guillochet 1989.

⁸ Pour compléter les informations actuellement disponibles sur ces collections les inventaires après décès établis sous l'Ancien Régime paraissent une source très intéressante afin d'identifier des collections jusqu'ici passées inaperçues. Dans le cadre d'une bourse de recherche du musée du quai Branly Benoit Roux a dressé une liste préliminaire de sources utiles pour documenter l'histoire des collections anciennes provenant de l'aire caraïbe (Roux 2012).

leur retour⁹. Il paraît plausible de supposer que dans les ports des échoppes se soient plus ou moins spécialisées dans ce genre d'articles pour faire le lien avec les amateurs. Une présence – permanente ou régulière – dans les contrées lointaines était le meilleur moyen de se procurer des raretés. Buffon l'avait bien compris : afin de développer les collections du Jardin du Roi, dont il avait la charge depuis 1739, il eut recours à un important réseau de relations et de collaborateurs expatriés, chargés de lui fournir les spécimens d'histoire naturelle qu'il souhaitait posséder. Cette pratique devait être institutionnalisée, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, par la création du titre de « correspondants du jardin du Roi » ou du « cabinet du Roi » (Laissus 1985 : 298). Les instructions¹⁰ régulièrement rédigées par des savants à l'intention de tel ou tel voyageur en partance permettaient de formuler des recommandations aussi bien générales que particulières, ou bien de préconiser les méthodes les plus appropriées pour la collecte. Ces instructions concernaient le plus souvent essentiellement l'histoire naturelle, mais elles pouvaient dans certains cas aussi se rapporter à l'ethnographie voire l'archéologie, comme ce fut le cas avec les instructions rédigées par Jean-Jacques Barthélémy en 1776 pour le naturaliste Joseph Dombey en prévision de son voyage au Pérou (Riviale 2000 : 32-34). De fait, si la spécialité de Dombey l'orientait plus particulièrement vers l'étude de la botanique, il n'est pas impossible que ce soient ces instructions qui l'aient amené à réunir une importante collection d'antiquités préhispaniques, qui bénéficia non seulement aux couronnes de France et d'Espagne, mais aussi à un certain nombre de personnalités du monde des sciences et des collectionneurs : d'Angiviller, Bertin, Noailles, Lalande et peut-être aussi Jean Denis Fayolle, dont il sera question un peu plus loin. On pourrait aussi citer l'exemple du médecin et naturaliste Jean-Baptiste Leblond qui, après un séjour au Pérou, fut chargé d'une mission en Guyane. Les instructions dont il fut pourvu relevaient essentiellement de la botanique, toute fois une section de ce volumineux recueil s'intitulait « Du produit des arts » :

« Cette partie est sans contredit une des plus intéressantes du règne végétal, elle réunit le double avantage de faire connaître des parties les plus intéressantes des végétaux et les usages auxquels on les employe dans les différentes parties du monde. Sous un autre rapport cette collection est très propre à nous donner une idée des progrès de l'intelligence des différents peuples de la terre, et cette étude est aussi satisfaisante qu'utile. Pour mettre des bornes à ce genre de collection qui est déjà très étendu pour lui-même [...] il est important de se restreindre à ceux où les végétaux font la partie essentielle et où les substances tirées des autres règnes ne sont qu'accessoires ou ne servent que d'ornement à l'objet. Ainsi on ne colligera que les vases et autres ustensiles de ménage à l'usage des peuples que l'on rencontrera et qui auront été fabriqués avec les fruits ou quelque autre partie des végétaux ; les tissus, les toiles, les nattes, les cordages ne doivent point être oubliés, et il serait même très utile de ramener des échantillons dans les différents

⁹ Il est d'ailleurs probable qu'en de nombreux points du globe, les habitants autochtones se soient adaptés à cette situation nouvelle en produisant en série des objets spécifiquement dédiés au troc avec les navigateurs.

¹⁰ Sur les instructions aux voyageurs au XVIII^e siècle voir notamment Collini et Vannoni 1997.

états par lesquels on fait passer ces substances pour les rendre propres à différents usages. Les instruments d'agriculture, comme ceux de la pesche, de la chasse, et les armes qui servent à la guerre lorsqu'ils sont formés de parties végétales doivent aussi être colligés avec la précaution de se procurer tous les renseignements qu'on pourra rassembler sur les végétaux qui les ont fournis. Des modèles en petit des vaisseaux qui servent à la navigation des peuples peu civilisés sont encore très importants à rassembler [...]. »¹¹

Certains particuliers eurent recours au même procédé pour enrichir leurs collections personnelles : le chevalier de Robien, Président du Parlement de Bretagne, pouvait ainsi compter sur ses relations parmi les armateurs et négociants bretons pour obtenir quelque curiosité d'Outre-mer (Aubert 2001 :183). Le catalogue manuscrit de ses collections rédigé par Robien lui-même, puis l'inventaire dressé en 1801 démontrent qu'il possédait divers artefacts américains : des canots des « Indes occidentales » ou « des côtes du Labrador » (selon les sources), des artefacts ornés d'épines de porc-épic (donc vraisemblablement d'Amérique du Nord) et de plumes et, enfin, quelques objets péruviens : un vase en terre noire, de culture chimu, supposément rapporté par Amédée François Frézier, ingénieur du Roi, bien connu pour son voyage au Pérou en 1712 ; Robien le tenait apparemment de son ancien propriétaire le négociant Chapdelaine de La Falaise (Aubert 2001 : 189), un armateur malouin qui avait probablement participé au trafic de contrebande mis en place entre la France et quelques points des côtes chiliennes et péruviennes durant les premières décennies du XVIII^e siècle. Un autre objet très curieux se trouvait dans ses collections : un objet composite (*Ibid* : 183) comportant des éléments en argent vraisemblablement d'origine préhispanique (Pérou) mais probablement fabriqué par un Européen à des fins pour l'instant obscures. Plutôt qu'une falsification, on pourrait l'interpréter comme une « américainerie » (l'un de ces objets produits généralement en Europe mais inspirés d'éléments précolombiens) voire l'associer à un culte ? Mais dans ce registre, l'exemple le plus éloquent est sans doute celui du cabinet de M. Fayolle, à Versailles. Jean Denis Fayolle, né en 1729, appartenait à une famille de fonctionnaires royaux largement tournés vers l'outre-mer ; il occupa lui-même durant la plus grande partie de sa carrière les fonctions de commis au bureau des Colonies. Par un rapport du botaniste Richard sur le cabinet d'histoire naturelle qu'avait formé Fayolle on sait qu'il usa largement de ses relations pour réunir ses collections :

« Trois frères auxquels il servit de père dès leur jeunesse et un fils encore actuellement à l'isle de France, concoururent à la formation de son cabinet, il profita des moyens que sa place lui offrait pour les faire voyager et seconder

¹¹ Archives nationales, O/1/1292 : « Mémoire abrégé sur la manière de faire une collection végétale sèche » (anonyme non daté). En marge il a été noté « copie a été donnée de ce mémoire à M Leblond médecin naturaliste du Roi ». Catherine Lang attribue ce mémoire à André Thouin et le date de 1786 (Lang 1988 : 272, note 48).

tellement leur zèle par ses revenus et son crédit qu'en peu d'années ils l'enrichirent d'objets envoyés des pays les plus éloignés. »¹²

De fait, son premier frère, Claude Nicolas, entré à l'administration de la Marine en 1753, servit au Canada de 1755 à 1760, occupa ensuite les fonctions de commissaire des classes à la Guadeloupe de 1764 à 1777, puis celle de contrôleur en Guadeloupe, puis à Saint-Domingue de 1780 à 1784 ; son deuxième frère, Jean Raphaël, servit en Louisiane en tant que commis aux écritures de 1763 à 1765 ; son troisième frère, Fayolle de Saint-Léon était écrivain des colonies, en poste en Guadeloupe de 1783 à 1787 ; quant à son fils, Gabriel Jacques Fayolle de Saint-Félix, il occupait les fonctions de commissaire des troupes en Guadeloupe en 1781, avant de passer à l'île de France¹³. On comprend, dès lors, que l'aîné des Fayolle, amateur de curiosités, ait eu toutes les facilités pour obtenir des « armes, habillements et ustensiles à l'usage des différents peuples » (pour reprendre l'intitulé qui figure sur un inventaire de sa collection), que ce soit par l'entremise directe de ses proches ou par l'intermédiaire d'autres personnalités. C'est ainsi que dans un inventaire dressé en 1792 on mentionne « un petit squelette monstrueux adoré par les sauvages des païs d'en haut de la Louisiane dont la description a été faite par M. le chevalier Bossu dans l'histoire de ses voyages »¹⁴. Dans cet inventaire (qui pourrait être une copie de celui dressé lors de la vente de son cabinet au Marquis de Sérent en 1785) sont ainsi mentionnés plus de 200 pièces venant des Amériques (Canada, Louisiane, Antilles, Guyane, Pérou). La présence dans ses collections de nombreux objets du Pacifique et du Pérou est un indice éclairant des relations tissées par Fayolle. Ainsi, il nous paraît hautement probable qu'il ait obtenu les quelques céramiques péruviennes présente dans ses collections à la suite de la mission de Joseph Dombey, soit directement, soit par l'une des personnalités à qui le naturaliste avait envoyé des objets¹⁵.

¹² Archives départementales des Yvelines (désormais ADY dans nos références), 1 LT 675 : « Rapport du citoyen Richard, membre de la commission des arts, au Comité d'Instruction publique sur le cabinet d'histoire naturelle de Versailles appartenant cy devant au citoyen Fayolle... » (5 messidor an II).

¹³ Nom de l'actuelle Ile Maurice. Je dois la plupart de ces informations biographiques à Sylvianne Jacquemin, spécialiste des collections océaniques en France, en compagnie de qui j'avais fait des recherches dans les archives versaillaises et avec qui j'avais projeté de publier un article sur le cabinet de Fayolle à Versailles. Son décès tragique mit un terme à ce projet ; j'aimerais donc lui dédier ce texte.

¹⁴ « Inventaire sommaire d'un cabinet d'histoire naturelle, pour parvenir à un catalogue raisonné historique et géographique des différentes pièces que la composent... » (1792 ; l'inventaire avait été établi par Fayolle lui-même à partir du catalogue dressé lors de la vente au Marquis de Sérent en 1785). ADY. 1 LT 675. On trouve la confirmation de cette affirmation chez Bossu lui-même qui, après avoir relaté comment il avait découvert et obtenu cette curiosité en 1756, dit en note « Le squelette de ce monstre ou faux dieu est présentement dans le cabinet de l'histoire naturelle de M. Fayolles [sic], commis au Bureau des colonies françaises de l'Amérique » (Bossu 1980 : 111).

¹⁵ Une incertitude demeure néanmoins concernant la date précise d'entrée de ces objets dans la collection Fayolle puis Sérent : seule une petite partie des envois de Dombey parvint en France en février 1781 ; le restant ne fut récupéré en Espagne par le naturaliste qu'à la fin de l'année 1785 (donc après la vente du cabinet au marquis de Sérent par Fayolle). Par conséquent, la question se pose de savoir si Fayolle aurait pu se procurer quelques-uns des vases péruviens correspondant au premier envoi, ou bien s'il parvint

Ce sont sans doute aussi leurs fonctions au sein de l'administration coloniale qui permirent aux sieurs Raudot (père et fils) de réunir une importante collection d'objets américains, comme nous le verrons plus loin.

Un autre moyen couramment usité par les amateurs pour enrichir leurs collections était l'échange entre collectionneurs. Pedro Franco Dávila, grand collectionneur d'origine équatorienne résidant à Paris, relatait dans sa correspondance ses stratégies pour obtenir d'un de ses « confrères » telle pièce convoitée, ou bien les visites qu'il recevait de collectionneurs de l'Europe entière qui avaient entendu parler de son cabinet (Catalayud 1988 : 73-75). Nous reviendrons plus loin sur cette collection d'une importance majeure.

Une autre pratique allait connaître une importance accrue au cours du XVIII^e siècle, celle des ventes publiques. D'abord très actif aux Pays-Bas, le marché de la curiosité se développa notablement en France dans le premier tiers du XVIII^e siècle - Paris devenant même à partir de 1750 l'une des principales places pour les ventes publiques en Europe (Bonaffé 1895 : 67). Certains catalogues de vente illustrent clairement l'émergence de cette nouvelle activité en France. Dans son « avertissement » un marchand anonyme déclarait :

« Le goût qu'il m'a paru que l'on prenait en France pour les coquillages, qui font partie de l'histoire naturelle, m'a engagé à retourner en Hollande pour y faire un choix de tout ce que je pourrais trouver de beau et de rare en ce genre [...]. Si je m'aperçois que le public se déclare en faveur de ces amusements [...], je ferai tous mes efforts pour me mettre en état de lui donner de temps en temps, non seulement en cette partie, mais généralement en tout ce qui peut être compris dans l'histoire naturelle, des collections qui puissent satisfaire par leur singularité les naturalistes et les curieux »¹⁶

Signe du succès de ce type de collectionnisme¹⁷, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'histoire naturelle allait même prendre le pas sur les médailles et les antiques dans ces ventes publiques (Pomian 1987 : 154). Les « armes et habillements de sauvages » étaient volontiers associés aux curiosités de la nature dans ces cabinets (Riviale 1993). De fait, nombre des catalogues de vente consultés mentionnent des objets « exotiques », ce qui permet ainsi d'identifier un nombre non négligeable de collectionneurs qui n'apparaissent pas – tout au moins pour ce type de collection - dans les guides de la curiosité (tel celui de Thiéry déjà cité). Parcourons quelques-uns de ces catalogues où les références aux Amériques sont plus ou moins clairement énoncées.

plutôt à distraire quelques pièces du second envoi. Paz Nuñez-Regueiro et Nikolaus Stolle pensent que Fayolle aurait pu alors bénéficier de l'entremise du marquis de Sérent (Nuñez-Regueiro et Stolle 2021 : 60-67).

¹⁶ *Catalogue raisonné de coquilles et autres curiosités naturelles*. Paris, chez Flahaut et Prault fils, 1737 : vi.

¹⁷ Brockliss a répertorié pas moins de 455 cabinets d'histoire naturelle en France – dont 215 seulement à Paris - pour le XVIII^e siècle (Brockliss 2002 : 243).

Le plus ancien de ces catalogues remonte à décembre 1740. Il décrit apparemment un cabinet qui était ouvert aux amateurs ; ce « cabinet du Spectacle de la Nature et de l'Art » était « exposé aux yeux du public dans le carrefour de l'École, vis-à-vis de la rue des Prêtres, tous les jours depuis 2 heures de relevée jusqu'à 7 heures ». Ce petit musée avant la lettre aurait finalement été vendu en 1748¹⁸. On pouvait notamment y admirer :

[un] « modèle de canot des sauvages fait d'écorce d'arbre, tout d'une pièce... » (n°45) ; Un gradin où sont six Figures, dont cinq sont adorées par les Sauvages ; sçavoir, un dieu pris à la Louisiane aux Sauvages qui l'avaient élevé sur un pieu pour servir de défense à l'entrée de leur pays, deux autres dieux pris dans le temple des Natchés, lors de la guerre avec les Sauvages, par le Sieur d'Alcourt habitant la Louisiane, lesquels s'appelaient l'un Banideranet, et l'autre Stiaradiet... » (n°80) ; ...Le manteau royal d'un Roi des sauvages fait de peau de serpent, une ceinture d'écorce d'arbre, un petit tablier fait de plumes et servant aux Indiennes à cacher leur nudité [...], les raquettes avec lesquelles les Sauvages vont sur la neige [...] » (n°104)

En 1745 ce fut l'important cabinet de curiosités de Bonnier de la Mosson qui fut mis en vente après le décès de son propriétaire. On devrait plutôt parler « des cabinets », puisqu'en fait chaque cabinet avait sa spécialité : l'anatomie, la pharmacie, la physique et les machines, les outils et enfin trois cabinets consacrés à différentes sections de l'histoire naturelle (les animaux conservés dans l'alcool ; les animaux desséchés, les insectes, les plantes et les minéraux ; les coquilles, l'herbier et la documentation graphique). L'auteur du catalogue, le fameux marchand Gersaint, expliquait comment avait procédé M. Bonnier de la Mosson pour agrandir ses collections :

« Il préférerait acheter des pièces éparses, plutôt que des séries toutes constituées, pour avoir le plaisir de rechercher les objets susceptibles de représenter une grave lacune [...]. Comme M. de la Mosson ne trouvait pas assez facilement à Paris à se procurer abondamment et avec choix les différentes parties qui faisaient l'objet de sa curiosité, quoiqu'il allât souvent au devant de tout ce que le hasard pouvait lui offrir, il fit exprès deux voyages en Hollande, pour satisfaire ses désirs plus promptement, et il y a acquit tout ce qu'il put trouver de beau et de singulier. » (Gersaint 1744 : III-IV).

On ne sait pas si cette pratique s'appliquait aussi aux objets ethnographiques ; en tout état de cause on trouve, ça et là dans différentes sections du catalogue, mention d'objets pouvant être identifiés comme américains :

« un bel assortiment de divers habillements indiens et instruments à leur usage » (Ibid : 54-55) ; « un calumet de paix garni de sa pipe de caillou » (Ibid : 77) ; « la représentation d'un Sauvage Indien, de grandeur naturelle, orné d'un bonnet,

¹⁸ C'est ce qu'indique une note manuscrite dans un ancien fichier de la Bibliothèque nationale de France, consacré aux catalogues de vente. *Catalogue des diverses curiositez et raretez qui sont contenues dans le Cabinet du Spectacle de la Nature et de l'Art...* Paris, s.d. [le permis d'imprimer est daté de 1740].

de plusieurs ceintures, bourses, instruments et autres ustensiles à l'usage des Peuples de ce pays » (Ibid : 151).

La mention de ce « sauvage indien de grandeur naturelle » est particulièrement intéressante : même si des gravures plus anciennes représentant des cabinets de curiosités laissent déjà supposer l'utilisation de ce type de support, on a ici un premier exemple indubitable de l'usage d'un mannequin dans la scénographie des objets exotiques ; l'exemple le plus connu jusqu'ici était le mannequin d'un Indien d'Amérique du Nord présent dans la collection du marquis de Sérent (et auparavant de Fayolle).

Le cabinet de M. Dubocage de Bleville, du Havre, semble avoir été particulièrement riche en objets amérindiens. Après son décès, sa collection fut vendue en octobre 1769. Parmi les nombreuses curiosités mentionnées, on relève :

« trois pipes de sauvages du Canada [...] ; carquois, arbalètes et nombre de flèches empoisonnées [sic] des Sauvages du Canada ; une paire de babouches des Sauvages du Canada ; deux belles jattes caraïbes de jonc ; une petite pirogue des Caraïbes de la Dominique [...] ; ustensiles des sauvages et des Caraïbes, comme pendants d'oreilles, colliers, bracelets [...] »¹⁹.

Ce catalogue témoigne donc de l'existence de ce genre de vente publique également en province ; une étude plus poussée resterait à faire pour les documenter historiquement. Les indications de provenance ne sont pas toujours aussi explicites, ce qui laisse souvent planer un doute sur l'origine des objets. Dans le cabinet de l'abbé Fleury (chanoine de l'Église de Paris), vendu le 4 mars 1756, se trouvaient divers objets « exotiques », dont « un petit canot d'écorce d'arbres, modèle de ceux dont se servent les indiens »²⁰, qui pourrait provenir d'Amérique du Nord. Il est intéressant de souligner la présence très fréquente de ces modèles réduits d'embarcations – qu'ils aient été fabriqués dans les régions arctiques, au Canada ou dans l'aire caraïbe -, indice probable d'une production locale qui se serait adaptée à une demande européenne, spécifiquement destinée à l'ornement des cabinets de curiosités.

Bien d'autres exemples similaires pourraient être cités. L'un des cabinets les plus riches dans le domaine de l'histoire naturelle et de l'ethnographie, pour cette époque, est sans conteste celui de Pedro Franco Dávila, déjà mentionné. Cet amateur engloutit l'essentiel de sa fortune pour accroître sans répit les différentes sections de son cabinet. Endetté et n'ayant pas réussi à vendre ses collections au Roi d'Espagne²¹,

¹⁹ *Catalogue du cabinet de curiosités de feu M. Dubocage de Bleville, du Havre* : 1-7.

²⁰ *Il s'agit de Jean-Omer Joly de Fleury (1700-1755)*. Après avoir repris la charge de son père en tant qu'avocat général au Parlement de Paris, il rentra dans les ordres. Il fut successivement chanoine de Notre-Dame de Paris (1724), abbé d'Aumale (1729) et de Chézy (1731). *Catalogue des collections de dessins et estampes, d'histoire naturelle, de coquilles et machines de M. l'abbé de Fleury...* 1756 : n°46.

²¹ Toutefois, Dávila reconstitua une nouvelle collection d'histoire naturelle qu'il finit par vendre au Roi d'Espagne Carlos III en 1771, devenant par la même occasion directeur du cabinet du Roi. Certains des

comme il rêvait de le faire, il se résolut à disperser celles-ci à Paris dans une longue vente aux enchères qui s'étala sur la fin de l'année 1767 et le début 1768. La dernière section de son catalogue, consacrée aux « curiosités de l'art », fait état d'un nombre véritablement impressionnant d'objets amérindiens ; la plupart apparaissant dans la première partie intitulée « Habits, armes, ustensiles, etc. de divers peuples anciens et modernes ». Pour les Amériques, notons ceux-ci, par exemple :

« Un tapis de laine du Chili; [...] Une couverture de laine du même pays [...] ; Un magnifique mouchoir de laine de vigogne du Pérou [...] ; Un essuie-main de toile de coton des manufactures de Quito [lots 4 à 9] ; Divers ajustemens de Sauvages du Canada ; sçavoir un bonnet de plumes, deux bonnets à l'usage de leurs Prêtres, une trousse ou « couyou », trois variétés de bourses ou « pagara », une ceinture, une pièce dont ils cachent leur nudité [...]. Autre pièce dont les femmes se servent pour le même usage, faite en petits grains de verre de diverses couleurs artistement tissées ; deux chaussures différentes, une paire de jarretières de femme et une gaine de couteau » [lot n°12]; Un joli ajustement de femmes sauvages, consistant en une pièce tissée en grains et garnie de grelots dont elles couvrent leur nudité [...], une ceinture qui désigne la paix chez les Sauvages américains [lot n°13] ; «...Une espèce de haut de chausse de peau et quatre paires de souliers des Nadouessis Sauvages du Canada » [lot n°14] ; « ... Raquettes des peuples du Nord pour courir sur la neige » [lot n°15] ; « ...Un calumet ou pipe des Sauvages du Canada » [lot n°32] ; Trois tasses à chocolat des Indiens du Pérou, faites de Calebasses, [...] une tabatière des habitants du Pérou, faite du fruit de l'acacia rampant, et garnie en argent [lot n°34] ; Un étendard des Indiens du Paraguay, fait de plumes blanches, rouges, jaunes et noires, très vives en couleurs et artistement appliquées sur une natte où elles représentent un serpent et deux poissons [n°49] ; Un tambour fait de peau humaine et cerclé de plaques d'os ornées de bas-reliefs dans le goût étrusque : ce curieux tambour vient des Indiens du Mexique²² [lot n°62] ; Une grande hache de pierre des Caraïbes [lot n°71] ; Deux haches de pierre, l'une des Indiens du Pérou²³, l'autre des habitants du pays des Amazonnes [lot n°72] ; Sept morceaux curieux par leur antiquité, sçavoir, deux haches et un couteau de pierre ; une hache et trois coins de bronze trouvés dans les tombeaux des anciens habitans du Pérou [n°75] » (Dávila 1767, vol.3 : 3-15)

objets américains actuellement présents au Museo de América viennent possiblement du fonds initial apporté par Dávila ; la partie consacrée aux « armes, vêtements, instruments des différents peuples », du catalogue manuscrit cité par Catalayud (1988 : apéndice 1ro) n'est pas suffisamment précise pour le déterminer. Sur les collections de Madrid, voir Sánchez Garrido (1992).

²² Cet objet est probablement celui déjà mentionné sous le n°85 dans le catalogue du « cabinet du spectacle de la nature » (1740 : 20). Soulignons le fait que les objets provenant du Mexique étaient alors extrêmement rares à circuler en France. Cette rareté est en outre ici accentuée (et fantasmée?) par cet usage supposé d'une peau humaine.

²³ Dávila renvoyait ici le lecteur à une gravure donnée par le comte de Caylus dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles lettres*, tome 30, 1764, illustrant diverses antiquités envoyées depuis l'Équateur par Joseph de Jussieu à l'occasion de la mission des académiciens pour mesurer un arc de méridien. Il s'agit donc soit de l'une des haches envoyées par Jussieu, soit d'un objet similaire que le collectionneur (d'origine équatorienne, rappelons-le) s'était procuré par ses propres contacts sur place.

La cinquième partie de cette section intitulée « curiosités de l'art » était consacrée aux « bronzes, sculptures, bas-reliefs et médailles » ; le chapitre VIII y regroupe les « idoles de sauvages ». On y mentionne encore quelques sculptures de grande curiosité :

« Deux têtes humaines de forme hideuse que l'on tient pour être des Idoles²⁴ des Sauvages du Mississipi ; elles sont de différentes pierres sur piédestaux de bois : hauteur 7 pouces ½ » [lot n°255] ; Une idole en pierre représentant une espèce de hibou ; elle est des anciens habitans du Mexique (lot n°256) ; Un vase d'argent en forme de cornet flanqué de deux masques, ouvrage des anciens Péruviens » (Dávila 1767, vol.3 : 76-77)

Même si la succession de lots citée ici est loin d'être exhaustive, le lecteur peut saisir l'ampleur et la diversité des pièces ethnographiques, voire archéologiques, provenant du Nouveau-monde que comptait ce cabinet d'une richesse exceptionnelle. Il convient enfin de signaler un autre détail intéressant : l'exemplaire de ce catalogue que nous avons consulté comporte des annotations manuscrites indiquant les acquéreurs. Les n° 4, 5 et 9 acquis par l'abbé Gruelle ; les n°6, 12, 15, 47, 57, 59 par l'abbé Guillaume ; les n°14, 34, 35 et 255 par M. Duquesnoy, Maître des Comptes, le n°32 par M. Meir ; les n°49, 72, 73, 74 par le Duc d'Épiguiguy ; les n°54 et 75 par M. Moudon ; les n°56 et 62 par M. Luterbourck ; les n°76 et 256 par M. Picart ; etc.

Un dernier exemple illustrera mieux encore la circulation de ces objets. Parmi les acquéreurs de certaines pièces des collections de Dávila se trouvait, on vient de la voir, un certain Picart (ou Picard, selon d'autres sources), dont le cabinet fut à son tour mis en vente, après son décès en 1779. Chez cet amateur d'antiquités et de curiosités exotiques se trouvait un nombre important d'objets amérindiens ; en voici quelques-uns notables :

« Treize petits fétiches, en pierre et en terre, dont trois représentent Mabouia, divinité des Caraïbes aux îles Antilles [n°126] ; Trois fétiches en pierre [...]. Ce sont des divinités de la Louisiane ; l'un nommé « Banidenaret », ce qui veut dire le Vieux, l'autre « Storiadet », le Jeune ; ils ont une ouverture sur le dos et par derrière, parce que ce sont des calumets dont se servait le grand prêtre, pour fumer à l'honneur du Soleil, suivant le rapport de M. d'Alcourt, habitant de la Louisiane » [lot n°127] ; Quatre haches de pierre non montées, [...] une petite trouvée dans un tombeau des anciens Péruviens [n°131] ; Quatre haches de sauvages [...] : la 2^e, qui est d'un caillou blanc, était à l'usage des peuples de la Louisiane » [lot n°140] ; Trois boutous ou casse-têtes des Caraïbes... [n°145] ; Une raquette pour marcher sur la neige à l'usage des peuples du Canada [n°150] ; Un vase péruvien de terre noire²⁵ très ancien, portant quatre anses [n°151] ; Autre vase péruvien de la même rareté et matière, formant deux corps qui se joignent par deux canaux... [n°152] ; Sept foyers de calumets de terre, dont

²⁴ Ces deux « idoles » pourraient bien être celles déjà rencontrées lors de la vente du cabinet du « Spectacle de la Nature » en 1740.

²⁵ On reconnaîtra-là sans doute des vases de culture chimu, effectivement encore très rare à circuler en France.

un du Mexique, un autre des Chicachats [sic], peuples de la Louisiane... » [lot n°154].

On reconnaîtra là certains des « fétiches » déjà apparus sur le marché de la curiosité en 1740 et qui avaient poursuivi leur circulation d'un cabinet à un autre au fil des ans. Une découverte faite toute récemment par André Delpuech permet de relier au moins l'une de ces sculptures avec un objet désormais conservé au musée du quai Branly-Jacques Chirac (n°71.1950.88.1), un fourneau de pipe zoomorphe en pierre appartenant à la culture des Indiens Natchez. Au musée d'art et d'archéologie de Laon se trouvent deux dessins représentant clairement – pour l'un d'entre eux – l'objet du Quai Branly. Les éléments inscrits en légende cadrent tout à fait avec ce qui est indiqué dans le catalogue de vente de la collection Picart :

« Vue de face du dieu Bacondinaret dont l'original qui appartient à M. Raudot m'a été communiqué en 1735 [...]. Dieu pris dans le temple des Natchez lors de la guerre avec ces sauvages en ... par le Sr Dalcour habitant de la Louisiane. Ce dieu qu'on appelle Bacondinaret servait au Grand Prêtre à fumer en l'honneur du Soleil. » (Delpuech et Roux 2019 : 162)

Antoine-Denis Raudot avait été, avec son père, intendant de Nouvelle-France (entre 1705 et 1710), puis premier commis du Roi. Il était également réputé pour son cabinet de curiosités qui contenait de nombreux objets exotiques – peut-être alimenté grâce à ses contacts dans l'administration coloniale. Comme on le verra un plus loin, il semblerait que ses collections aient été captées - dans des circonstances encore non élucidées – par le prince de Condé et transportées en son Château de Chantilly. Toutefois certaines pièces paraissent avoir échappé à sa convoitise, puisque après le décès de Raudot en 1737, certains objets lui ayant visiblement appartenu furent intégrés au cabinet dit du « Spectacle de la Nature » (1740). On y retrouve notamment ce fameux « Banideranet » dont le nom fut parfois, selon les sources, déformé en « Bacondinaret », réapparaissant plus tard dans les collections de Pedro Franco Dávila, acquis lors de la vente de son cabinet en 1767 par un certain Duquesnoy, puis passant entre les mains de M. Picart, avant que sa propre collection soit dispersée en 1779. On perd alors la trace de cet objet pendant une longue période, jusqu'à ce qu'il reface surface en 1950 chez le célèbre galeriste parisien Charles Ratton qui en fit don cette année-là au Musée de l'Homme (Delpuech et Roux 2019 : 165-167). On comprend ainsi comment un nombre parfois considérable de pièces pouvaient être réintroduites dans le circuit du marché de la curiosité et passer de main en main - comme tout autre objet de collection - bien après leur collecte. C'est également par ce biais-là que des amateurs de curiosités, parfois visiblement tout à fait étrangers aux sphères coloniales ou mêmes savantes, pouvaient se procurer assez aisément des objets susceptibles d'enrichir leur cabinet. On comprend ainsi mieux la présence de divers artefacts amérindiens dans le cabinet de Mademoiselle Clairon, artiste du Théâtre français :

« Divers ustensiles de sauvages, savoir un petit tablier de grains de verre [...], un paquet d'armes de sauvages de l'Amérique, savoir deux différens casse-têtes, une pique ou sagaie, un arc et différentes flèches (n°3) ; Diverses pièces servant à l'habillement des sauvages de l'Amérique, savoir cinq ornemens de tête en plumes des plus vives couleurs, quatre différentes ceintures, un tablier de verre blanc et noir, des jarretières, colliers, bourses, souliers, etc. et un couteau dans sa gaine (n°4) »²⁶

Modes de classification et de présentation des curiosités ethnographiques

Sujets de curiosité, souvent recherchés pour « agrémenter » un cabinet, ces objets ethnographiques étaient généralement utilisés comme éléments du décor. Lors de son « tour de France » des cabinets d'histoire naturelle, Dezallier d'Argenville décrit ainsi le cabinet de M. du Bois Jourdain, ancien écuyer du Roi : « Une petite galerie ornée de glaces, de sculpture et de dorure, était précédée d'un vestibule, dont le plafond et les côtés paraissaient revêtus d'habillements et d'armes de sauvages, avec plusieurs dépouilles d'animaux terrestres, oiseaux, poissons.. » (Dezallier d'Argenville 1780 : I, 217). Chez les Prince de Condé, au château de Chantilly, les objets ethnographiques avaient apparemment une fonction essentiellement décorative ; ils étaient accrochés au dessus de la porte d'entrée de la première salle du cabinet d'Histoire naturelle. On y trouvait : « divers vêtements et ornements de sauvages et d'Indiens avec quelques parties d'armures de sauvages comme un carquois plein de flèches et une masse, quelques ustensiles à leur usage, un amac [sic] des Amazones, un porte-manteau du Roi de Juda, des éventails de feuilles de palmier, etc. »²⁷. Présentation très classique, donc, privilégiant l'effet visuel sans doute au détriment d'un quelconque effort d'ordonnement raisonné.

Avec l'avancement des entreprises de classification de la nature menées par Linné, Buffon et bien d'autres au cours du XVIII^e siècle, un nombre croissant de collectionneurs allait suivre cette voie visant à donner un nouveau sens aux êtres et aux choses. Au Jardin du Roi, les collections du Cabinet d'histoire naturelle étaient présentées en fonction de leur appartenance aux différents règnes de la nature. D'après le *Guide des amateurs* de Thiéry, la première salle était consacrée au Règne végétal ; l'auteur y mentionne « des armes indiennes, différens ouvrages sculptés par les sauvages » (Thiéry 1786 :173). Les objets étaient donc intégrés à l'Histoire naturelle et rangés selon leur matériau d'origine. Dans son « mémoire sur la manière de collecter les

²⁶ *Catalogue des ouvrages de l'art du cabinet de Mlle C... [Clairon]*. Paris, impr. Michel Lambert, 1773. La Clairon était le nom de scène de Claire Josèphe Hippolyte Lérés (1723-1803). Ses collections auraient été acquises par le baron Demidoff (Lamy 1930 : 21).

²⁷ Archives nationales, AJ/15/836 : « Catalogue des objets composant le cabinet d'histoire naturelle de Chantilly » (30 août 1793).

végétaux », André Thouin avait inséré une partie consacrée aux productions artificielles des « sauvages » dans laquelle il précisait comment organiser les objets recueillis au loin :

« Ces différents produits des arts trouvent aisément place sur des tablettes dans les armoires des cabinets, on les range habituellement par ordre d'usage . Les vases et les ustensiles qui servent aux usages domestiques, comme les couës, les callebasses, les cocos, forment la première classe, les instruments d'agriculture la seconde, ceux qui servent à la chasse et à la pesche la troisième, les étoffes et les tissus qui servent de vêtements ou d'ornements la quatrième. La cinquième est composée de toutes les armes offensives et deffensives qui sont employées à la guerre comme les arcs, les flèches, les casse-têtes, les sabres, etc. Enfin dans la sixième et dernière on range les modèles en très petit de l'architecture civile et navale des peuples sauvages. »²⁸

Certains collectionneurs faisaient un autre choix de classement. Tel était le cas pour le cabinet du Président de Robien, à Rennes : ainsi, hormis quelques objets exotiques mentionnés (là aussi du fait de leur appartenance au monde minéral) dans la partie « minéralogie » de son catalogue manuscrit, la plupart des objets ethnographiques apparaissent dans la partie intitulée « ouvrages de l'art ». Ces ouvrages de l'art étaient eux-mêmes répartis entre objets antiques et objets exotiques. C'est dans cette dernière section qu'apparaissent les objets américains qui ne sont toutefois évoqués qu'allusivement : « ...quoique le luxe et le bon goût n'y aient point pénétré, on reconnaît bien de l'adresse dans leurs divers ouvrages de broderie, de plumes, de porcépic, leurs différens paniers, leurs bonnets, leurs ornements de plumes, leurs canots... »²⁹. L'inventaire dressé en 1794 lors de la saisie de la collection nous donne des indications intéressantes sur l'organisation réelle du cabinet. On sait ainsi que la plupart des « ouvrages de l'art » (antiquités et objets ethnographiques) étaient ensemble ; il y avait donc bien ici une relative correspondance entre l'ordre de description théorique du catalogue manuscrit rédigé par Robien et la répartition spatiale de ses collections (Aubert 2001 : 241). Il faudrait néanmoins modérer ce constat en signalant quand même certaines discordances, motivées notamment par le manque de place, sans doute pour les objets de grande taille³⁰.

²⁸ Archives nationales, O/1/1292 : « Mémoire abrégé sur la manière de faire une collection végétale sèche ». Cette allusion aux maquettes de « l'architecture civile » est intéressante, car elle est très précoce ; si l'on connaît effectivement beaucoup d'exemples de modèles réduits d'embarcations « exotiques » pour cette période, c'est nettement moins le cas pour les représentations de maisons : les dioramas de maisons indigènes du Suriname attribués au botaniste hollandais Gerrit Shouten sont particulièrement célèbres, mais ils sont légèrement postérieurs à cette mention par Thouin.

²⁹ Christophe Paul de Robien : « Description historique de mon cabinet. Tome 2 : ouvrages de l'art » (vers 1740). Manuscrit. Bibliothèque municipale de Rennes, ms 547. Certaines des pipes qualifiées dans le manuscrit de « péruviennes » sont en fait d'origine nord-américaine (communication personnelle de C. Feest, courrier du 16 avril 2005).

³⁰ Il y a actuellement au musée des Beaux-Arts de Rennes un Kayak de 7 m de long ; on ne sait pas avec certitude s'il faisait partie des collections de Robien, mais cela paraît extrêmement plausible. Par ailleurs,

Nous avons déjà évoqué le cabinet de M. Fayolle, dont la renommée engagea sans doute le marquis de Sérent à en faire l'acquisition pour l'éducation des enfants du Comte d'Artois (le frère du Roi Louis XVI). Un inventaire établi en 1792³¹ permet de savoir assez précisément la teneur de ses collections, ainsi que leur organisation au moment de la vente, avant même leur transfert rue des Réservoirs³². On sait notamment que tous les objets ethnographiques étaient réunis dans la même pièce :

« 1^{ère} pièce. Contenant tant au plafond que sur les murailles 362 pièces d'habillements, armes et ustensiles à l'usage des différents peuples de l'Amérique Septentrionale, Méridionale et de l'Inde... ». Parmi elles se trouvait déjà « l'habillement complet³³ d'un sauvage du Canada monté sur un mannequin de peintre qui a toutes ses articulations mobiles et roulantes sur des boules d'ivoire »

On y trouvait à la suite « Deux autres têtes modelées en cire sur la nature même, coëffées, l'une à la manière indienne des sauvages de Cayenne et l'autre à la manière des sauvages de la Louisiane »³⁴, puis un peu plus loin « dix-huit tapis de bœufs illinois, chevreuils et autres quadrupèdes de l'Amérique Septentrionale, tous passés et peints par les sauvages du Canada et de Louisiane ». Parmi les 362 objets ethnographiques répertoriés³⁵, au moins les deux tiers venaient des Amériques (Canada, Louisiane, Guyane, Pérou), dont probablement une majorité d'Amérique du Nord.

il est à signaler que c'est typiquement le genre d'objet dont la présentation pouvait être guidée par une question de place ou par des motivations esthétiques.

³¹ Archives départementales des Yvelines, 1LT675. Cet inventaire aurait été rédigé par Fayolle même en 1792, à la suite de la saisie du cabinet, à partir du catalogue dressé par le naturaliste Gaillard lors de la vente au marquis de Sérent décidée par le Comte d'Artois le 18 janvier 1785. « Inventaire sommaire d'un cabinet d'histoire naturelle, pour parvenir à un catalogue raisonné historique et géographique des différentes pièces qui le composent, ayant presque toutes été tirées directement des différents pays qui les produisent » (août 1792).

³² Achetée en 1785, la collection resta trois ans dans un local provisoire en attendant que l'aménagement des locaux définitifs (dans l'hôtel particulier du marquis de Sérent, situé 6, rue des Réservoirs à Versailles) soit terminé. La révolution éclata alors que les collections venaient juste d'y être installées (*Les cabinets de curiosités de Versailles...* : 33).

³³ Par ses recherches Anne Vitart s'était attachée à reconstituer le mannequin avec les diverses pièces qui lui étaient associées (Vitart 1980 : 22-24). Rappelons que Bonnier de la Mosson avait possédé dans son cabinet quelques décennies auparavant un mannequin analogue ; on y trouvait également un mannequin de même taille représentant un Chinois avec vêtements et accessoires (Gersaint 1744 : 151).

³⁴ Ces deux têtes existent toujours, elles sont conservées à la bibliothèque municipale de Versailles, où les collections saisies chez Sérent et d'autres amateurs avaient été transférées au début du XIX^e siècle (communication personnelle de Frédérique Servain-Riviale).

³⁵ À noter que s'y trouvait également un nombre indéterminé d'objets provenant de Madagascar et des îles du Pacifique et notamment d' « Otaïty » et de la « Baie des Assassins ».

Les curiosités deviennent patrimoine scientifique et muséal national

On voit à travers ces quelques exemples que certaines de ces collections avaient déjà au XVIII^e siècle une fonction documentaire, voire éducative. Elles auraient pu toutefois continuer à circuler, à s'échanger, à se disperser et se fondre pour toujours, si un événement historique majeur n'était venu bouleverser cet ordre des choses. En 1789 la Révolution éclatait en France ; de nombreux membres de l'aristocratie et du clergé allaient être arrêtés et parfois exécutés, tandis que bien d'autres s'exilèrent à l'étranger pour échapper aux poursuites judiciaires. Après une première phase de déprédation et de pillage des biens de ces personnes condamnées ou émigrées, diverses personnalités, tant au niveau local que national, s'émurent de cette situation et proposèrent que l'on préserve ce qui était considéré comme des trésors artistiques ou scientifiques (selon la nature des collections). Il fut donc décidé de recueillir chez les « émigrés » ce qui était digne d'intérêt pour les sciences et les arts et de les réunir dans des dépôts provisoires en attendant de statuer sur leur sort. C'est dans cette perspective que fut rédigée une petite brochure intitulée *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la république, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences, et à l'enseignement*³⁶.

À Paris, les principales collections particulières de curiosités furent entreposées au Dépôt de Nesle, rue de Beaune, après inventaire. Tel fut le cas pour le cabinet de l'ancien ministre Bertin, chez qui l'on pouvait voir notamment plusieurs céramiques antiques envoyées du Pérou par le naturaliste Joseph Dombey, ainsi qu'une « barque des esquimaux »³⁷ ; on pourrait également mentionner, d'Angiviller, Noailles et Créquy chez qui l'on trouva aussi des vases du Pérou, puis Brissac, Biron de Lausun, Castries, d'Esclignac, pour encore d'autres objets des Amériques³⁸. Si parfois, l'identification qui en est faite est sans ambiguïté, comme ces « trois flèches et un casse-tête des Galibis, nation sauvage » provenant de la « Maison Gougenot, rue le Pelletier », elle est le plus souvent très vague, voire trompeuse : ainsi, il n'est pas évident de reconnaître à la première lecture dans les « quatorze [petits vases] en forme de lampe antique, en terre presque noire de caractère indien », trouvées chez le surintendant d'Angiviller, les céramiques précolombiennes du Pérou que lui avait envoyées Joseph Dombey en 1779 (mais arrivées en France seulement en 1781). Il existait d'autres dépôts, dont les inventaires seraient certainement intéressants à dépouiller minutieusement : par exemple le Dépôt des Petits Augustins, qui accueillit le cabinet des Jacobins, où l'on mentionnait

³⁶ Paris, Imprimerie Nationale, an II. Cette brochure était l'œuvre de la Commission temporaire des Arts.

³⁷ Archives nationales, F/17/1336 (Inventaires d'objets d'histoire naturelle provenant de la Commission des Arts, 1793-an III) : « Notice des objets provenans du cabinet de Bertin et déposés conformément à l'arrêté du 5 germinal au Dépôt national de la rue Beaune n°625. ».

³⁸ Ces derniers inventaires se trouvent aux Archives nationales dans le carton F/17/1190-1191 (Dépôt de Nesle, rue de Beaune).

notamment « une giberne iroquoise renfermant des bracelets et des jarretières à l'usage des sauvages »³⁹.

Il en fut encore autrement pour la Maison de Condé à Chantilly et pour toutes les grandes collections naturalistes incluant aussi des artefacts exotiques. Le 26 mai 1793 la Convention nationale votait le décret suivant :

*« La Convention nationale charge le ministre de l'Intérieur de donner incessamment les ordres nécessaires pour faire mettre la galerie du second étage du bâtiment national situé au Jardin des Plantes en état de recevoir la collection d'histoire naturelle de Chantilly, ainsi que diverses productions de la nature accumulées sans ordre au cabinet dudit bâtiment national [...]. Le ministre de l'Intérieur est pareillement autorisé à faire transporter au cabinet national d'histoire naturelle tous les objets composant le cabinet de Chantilly, ensemble les armoires dans lesquels ils sont conservés, après toutefois qu'il ait été procédé à une estimation des dits objets contradictoire avec les créanciers du ci-devant prince de Condé. »*⁴⁰

Au mois d'août de cette même année, Jean-Baptiste Deville, représentant du Directoire du département de l'Oise, le citoyen Gaillard (un marchand de spécimens d'histoire naturelle qui tenait un magasin rue de Richelieu et qui apparaît dans de nombreux procès-verbaux de saisies de collections), commissaire de la République, et les deux représentants du Muséum d'Histoire naturelle (Lamarck et Geoffroy) dressèrent le catalogue complet des collections composant les différents cabinets du ci-devant prince. Parmi les pièces répertoriées, on mentionnait dans la première salle, au dessus de la porte d'entrée :

*« 49 objets offrant divers vêtements et ornements de sauvages et d'Indiens avec quelques parties d'armures de sauvages comme un carquois plein de flèches et une masse, quelques ustensiles à leur usage, un hamac des Amazones, un portemanteau du Roi de Juda, des éventails de feuilles de palmier, etc. » ; sur le dessus des armoires, divers bocaux et « un vase fait d'un bois pesant par les sauvages » ; puis au sol : « diverses chaloupes de sauvages, des arcs, des flèches, une sagaie, un chapeau d'Yvoire, un parasol chinois, pipes, ustensiles et quelques ornements de sauvages » ; et enfin au-dessus de la porte aux deux poêles : « trois bonnets de sauvages, dont un garni de plumes et deux garnis de coquilles. »*⁴¹

Comment le Prince de Condé s'était-il procuré ces objets ? Nous en avons sans doute un indice grâce aux papiers saisis en même temps que les collections. Parmi ces documents se trouvaient des listes intitulées « état des [...] articles qui sont contenus

³⁹ Archives nationales, F17 1336 : « Catalogue raisonné des productions végétales déposées aux Petits Augustins ».

⁴⁰ Archives nationales, AJ/15/836 : Projet de décret présenté à la Convention le 14 mai 1793 et voté le 26 mai. Les œuvres d'art et les objets considérés comme appartenant à l'Antiquité classique furent elles, par contre, orientées vers le dépôt de Nesle ; elles sont détaillées dans F/17/1190-1191.

⁴¹ Archives nationales, AJ/15/836 : notes prises par Lamarck lors de l'estimation des objets composant le cabinet d'histoire naturelle de Chantilly (1^{er} septembre 1793).

dans la caisse n°[...] provenant du cabinet de M. Raudot ». On ignore quand et dans quelles circonstances les collections de ce personnage dont il a été question plus avant furent transférées au Château de Chantilly. En tout état de cause, ces listes donnent de précieuses indications sur la nature et l'origine des pièces du cabinet de curiosités d'Antoine Denis Raudot. Dans la caisse n°1, par exemple, on détaille : « Une nappe de guerre des sauvages du Canada ; une couverture de coton avec des pois de laine rouges et blancs des sauvages du haut du fleuve Mississipi »⁴². La caisse n°3 contient des échantillons de gommes, de graines et de coquillages, mais également « une perruque de plumes de perroquet rouges, bleues et jaunes à l'usage des sauvages Galibis [...] ; une couverture de bœuf Illinois [...] ; un sac à tabac des sauvages du Canada garni de poil de porc-épic ; une ceinture rouge garnie de verroteries des sauvages de la Louisiane ; une croupiade des sauvages caraïbes ; ». Les caisses n°4, 6, 10, 14 et A contenaient aussi de très nombreux objets ethnographiques de différentes régions du Nouveau-monde (ainsi que de l'Inde, du Sénégal et de régions arctiques non précisées). Au total, on peut dénombrer un minimum d'une centaine de pièces amérindiennes et sans doute autant d'artefacts provenant d'autres parties du monde. Nous sommes loin du nombre de pièces inventoriées en 1793 qui était nettement moindre : peut-être une partie des collections ethnographiques avait-elle été dispersée auparavant ? Ce qui fut retrouvé à Chantilly fut néanmoins transféré en majorité au Muséum national d'Histoire naturelle. Ces diverses collections centralisées dans les dépôts provisoires furent ensuite redistribuées en fonction des demandes. Sur la proposition d'André Barthélémy, nombre de ces curiosités « exotiques » furent transférées vers le nouveau Muséum des Antiques de la Bibliothèque nationale à partir de 1795⁴³, comme le furent aussi en 1796 une part importante des collections ethnographiques auparavant conservées au Jardin du Roi ou celles saisies ailleurs et emportées au Muséum d'Histoire naturelle, ceci « afin d'offrir sous le même point de vue ce qui peut instruire des mœurs et des usages des peuples éloignés par le temps et par les lieux »⁴⁴. Le Muséum des Antiques avait été fondé par décret du 20 prairial an III (8 juin 1795) à la suite d'un projet déposé devant la Convention par Jacques Antoine Rabaut-Pomier. En dépit de ce que pourrait laisser

⁴² Archives nationales, AJ/15/836 : « État des 148 articles qui sont contenus dans la caisse n°1 en petits bocals [sic] de verre provenant du cabinet de M. Raudot ». On dispose seulement de la transcription partielle d'une lettre adressée par Raudot au Prince de Condé le 29 septembre 1735, indiquant ainsi qu'ils étaient en contact à ce moment-là ; le transfert de ses collections date-il de cette même année ?

⁴³ Voir notamment aux Archives nationales, F/17/1192/D : « État des objets transportés au Muséum des Antiques » (2 fructidor an III). Le registre F/17/372 est aussi très intéressant, dans la mesure où il détaille, par collectionneur, les objets saisis et redistribués en divers lieux (outre le Muséum des Antiques nouvellement fondé, on mentionne le Muséum d'Histoire naturelle et le dépôt de mécanique). On y retrouve certains des objets provenant des cabinets de Bertin, Noailles, d'Angiviller, Brissac, Caumont La Force, Fleury, Condé, Castries, Créquy, Esclignac, d'Harcourt, Fernando-Lunes (ambassadeur d'Espagne), etc.

⁴⁴ Cité par Hamy 1890 :79. Toutefois une partie des collections saisies demeura au Muséum d'Histoire naturelle, pour n'être transférée qu'après 1830 au Musée naval du Louvre ou encore après 1878 au Musée d'ethnographie du Trocadéro.

imaginer son **l**'appellation, ce musée était censé traiter de l'art d'un point de vue universel : « [son conservateur] traitera de l'art chez les anciens ; il tracera son histoire ; il fera connoître le goût et le style des différens peuples, et appliquera ces connoissances à celles de l'art chez les modernes »⁴⁵. Aux vestiges de l'Antiquité classique furent donc associés des artefacts provenant du monde entier, tant anciens que « modernes ». Son conservateur André Barthélémy de Courçay parvint durant quelques années à centraliser un nombre important de pièces ethnographiques saisies dans la région parisienne (hormis à Versailles, comme nous allons le voir), mais son décès en 1799 mit fin à cette entreprise comparatiste ; son collègue Millin tendit à abandonner cette dimension pluriculturelle pour revenir à une conception plus classique de l'archéologie (Daugeron 2009b : 160). Si ce musée concentra un temps la plus grande partie des collections américaines saisies autour de Paris, d'autres pourraient néanmoins avoir été orientés vers le Conservatoire des Arts et Métiers ou le Dépôt des Cartes et Plans de la Marine⁴⁶.

Qu'advint-il des collections du marquis de Sérent saisies à Versailles ? Un rapport du naturaliste Richard alerta les pouvoirs publics sur les dangers encourus par ce cabinet et proposa un projet d'arrêté : « Vu l'utilité de convertir enfin des cabinets d'agrément en Muséum d'Instruction Publique, la Commission temporaire des arts enverra à Versailles [...] deux de ses membres qui de concert avec le citoyen Fayolle disposeront les objets méthodiquement et en dresseront la catalogue »⁴⁷. Fayolle, l'ancien propriétaire des collections acquises par le marquis de Sérent en 1785, parvint alors à s'en faire nommer « conservateur ». Il est même envisageable qu'il ait profité de ses nouvelles fonctions en tant que commissaire du département de la Seine-et-Oise, chargé d'inventorier et de saisir les objets d'art et de sciences trouvés dans les demeures d'émigrés et de condamnés situées dans son département, pour augmenter les collections dont il avait la charge à Versailles⁴⁸. Les collections furent donc dans un premier temps déposées au Muséum spécial de l'École française de Versailles (nouvellement créée) dans les dernières années du XVIII^e siècle, puis finalement transférées à la bibliothèque municipale de Versailles en 1806, lorsque l'École centrale fut fermée. Un processus équivalent allait se dérouler sur l'ensemble du territoire français. A Rennes, par exemple, le cabinet du marquis de Robien, repris par son fils, fut saisi lors de la Révolution ; un inventaire en fut dressé en 1794, puis les collections devinrent la propriété de la municipalité (Aubert 2001 :197 et 337). Il y aurait sans

⁴⁵ Rapport cité par Daugeron 2009b : 152-153. Sur cet éphémère musée, voir aussi Daugeron 2009a.

⁴⁶ Archives nationales, F/17/1192/D : listes des objets transférés.

⁴⁷ Archives départementales des Yvelines. 1LT675 : « Rapport du citoyen Richard... sur le cabinet d'histoire naturelle de Versailles appartenant cy devant au citoyen Fayolle conservateur dudit cabinet » (5 messidor an II).

⁴⁸ Archives nationales, 20150044/49 à 51 : procès-verbaux d'inventaires d'objets saisis dans diverses localités de Seine-et-Oise (1793). Fayolle apparaît parmi les signataires de ces actes. Nous n'avons pas eu le temps de dépouiller attentivement ces inventaires, nous ne pouvons donc affirmer que s'y trouveraient mentionnés des objets ethnographiques, néanmoins cette piste mérite d'être signalée ici.

doute bien d'autres histoires similaires ailleurs en province, toutefois les sources manquent encore pour les retracer.

Conclusion

On saisit mieux, à travers ce bref historique, le cheminement parcouru par ces artefacts, parfois collectés au XVIII^e siècle, parfois bien avant, ainsi que l'évolution dont ils ont fait l'objet au cours de cette période : objets de curiosité ou d'agrément, d'abord, ils ont bientôt été perçus comme des sources documentaires utiles au savant et à l'amateur éclairé, pour finalement accéder après la Révolution à un statut de patrimoine scientifique national, grâce à quoi ils ont souvent échappé à une inexorable dispersion, voire disparition. Ce processus semble indiquer aussi une évolution d'un autre ordre. Durant la période évoquée ici ces « curiosités » émergent de l'histoire naturelle pour constituer progressivement une autre entité illustrant « l'industrie » des peuples non civilisés, entité située à mi chemin entre l'histoire naturelle et l'art et l'histoire, préfigurant alors ce que serait l'ethnographie au tournant du siècle. Cette tendance, déjà à l'œuvre dans certains cabinets, se trouva confortée lors de la fondation du Muséum des Antiques en 1795 (Daugeron 2009b). Même si cette orientation tomba en déshérence après quelques années seulement, elle constitua une expérience fondatrice pour la muséographie ethnographique qui se développera au siècle suivant.

Bibliographie

AUBERT, Gauthier. *Le Président de Robien. Gentilhomme et savant dans la Bretagne des Lumières*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001.

BESSON, Christine et Patrick GODARD. *Inventaire des collections américaines des musées de province français : Angers, Le Mans, Rennes. Mémoire de Maîtrise d'archéologie précolombienne*, Université de Paris I, 1980.

BONAFFÉ, Edmond *Le commerce de la curiosité*. Paris, Honoré Champion, 1895.

BOSSU, J.B. *Nouveaux voyages en Louisiane. 1751-1768*. Edition et introduction par Philippe Jacquin. Paris, Aubier-Montaigne, 1980.

BROCKLISS, Laurence. *Calvet's web. Enlightenment and the Republic of Letters in Eighteenth-Century France*. Oxford, Oxford University Press, 2002.

CALLIGARO, Thomas, Pierre-Jacques CHIAPPERO, François GENDRON, and Gérard POUPEAU. « New Clues on the Origin of the “Inca Mirror” at the Museum National d’Histoire Naturelle in Paris », *Latin American Antiquity*, 2019, pp.1–7

CATALAYUD, María Angeles. *Pedro Franco Dávila y el Real gabinete de historia natural*. Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1988.

Catalogue des diverses curiositez et raretez qui sont contenues dans le Cabinet du Spectacle de la Nature et de l’Art, qui est exposé aux yeux du Public dans le carrefour de l’Ecole, vis-à-vis de la rue des Prêtres, tous les jours depuis 2h de relevée jusqu’à 7 heures. Paris, Imp. de la Veuve d’André Knapen [1740].

Catalogue des collections de dessins et estampes, d’histoire naturelle, de coquilles et machines de M. l’abbé de Fleury, chanoine de l’Eglise de paris. Paris, chez Gabriel Martin et P.G. Simon, 1756.

Catalogue du cabinet de curiosités de feu M. Dubocage de Bléville, du Havre. S.l., 1769.

COLLINI, Silvia e Antonella VANNONI. *Le istruzioni scientifiche per i viaggiatori (XVII-XIX secolo). Antologia di testi a cura de....* Gabinetto scientifico letterario G.P. Vieusseux, Quaderni del Centro Romantico. Firenze, Edizioni Polistampa, 1997.

DAUGERON, Bertrand. *Collections naturalistes, entre science et empire, 1763-1804*. Paris, Muséum national d’Histoire naturelle, 2009a.

DAUGERON, Bertrand. « Entre l’antique et l’exotique, le projet comparatiste oublié du « Muséum des Antiques » en l’an III », *Annales historiques de la Révolution française*, 365, avril-juin 2009b, pp.143-176.

DAVILA, Pedro et ROMÉ DE L’ISLE. *Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la nature et de l’art, qui composent le cabinet de M. Davila*. Paris, chez Briasson, 1767. 3 vol.

DELPUECH, André. « Histoire de capes et d’espées. Objets tupinamba entre Brésil et rance », in Sabine du Crest (comp.) *Exogenèses. Objets frontière dans l’art européen, XVIe-XXe siècle*. Paris, Éditions de Boccard, 2018, pp.41-57.

DELPUECH, André, Myriam MARRACHE-GOURAUD et Benoît ROUX. « Valses d’objets et présence des Amériques dans les collections françaises : des premiers cabinets de curiosités aux musées contemporains », *La Licorne et le Bézoard, une histoire des cabinets de curiosités*. 2013, pp.271-283.

DELPUECH, André et Benoît ROUX. « Des cabinets de curiosités aux musées modernes : où sont les objets caraïbes des petites Antilles ? », *24th Congress of the International Association for Caribbean Archaeology*. Fort-de-France, juillet 2011, pp.9-16.

DELPUECH, André et Benoît ROUX. « Un intendant en quête de curiosités. Les collections natchez de Louisiane du cabinet Raudot », in Dominique Barjot et Denis

Vialou (dir.) *Le Nouvelle-Orléans, 1718-2018. Regards sur trois siècles d'histoire partagée*. Paris, Maisonneuve et Larose, *Hémisphères*, 2019, pp. 161-174.

DEZALLIER D'ARGENVILLE, Antoine Joseph. *L'histoire naturelle éclaircie dans ses deux parties principales. La lithologie et la conchyliologie, dont l'un traite des pierres et l'autre des coquillages*. Paris, chez de Bure l'aîné, 1742 [1^e ed.].

DEZALLIER D'ARGENVILLE, Antoine Joseph. *La conchyliologie, ou histoire naturelle des coquilles...* Paris, chez Guillaume Debure fils, 1780 [3^e ed. mise à jour sous la direction de MM. Favannes de Montcarville].

FEEST, Christian. « North America in the European Wunderkammer », *Archiv für Völkerkunde*, 46, 1992, pp.61-109.

GERSAINT, E.F. *Catalogue raisonné d'une collection considérable de diverses curiosités en tous genres, contenües dans les cabinets de feu M. Bonnier de la Mosson, Bailly et capitaine des Chasses de la varenne des Thuilleries et ancien colonel du Régiment Dauphin*. A Paris, chez Jacques Barois et Pierre-Guillaume Simon, 1744.

GLOMY, J.B. *Catalogue raisonné d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines, gauloises et gothiques [...] ; Armes anciennes et des Sauvages [...] ; différents morceaux d'histoire naturelle des règnes, minéral, végétal et animal ; et autres curiosités composant le cabinet de feu M. Picard*. Paris, chez Mériqot Aîné et Glomy, 1779.

GUILLOCHET, Laurence. Etude et inventaire des collections américaines des musées de La Rochelle, Saintes et Cognac. Mémoire de Maîtrise d'archéologie précolombienne, Université de Paris I, 1985.

GUILLOCHET, Laurence. « The North American Collection of the Muséum d'Histoire naturelle de La Rochelle », *European Review of Native American Studies*, 3-1, 1989, pp.17-22.

HAMY, Ernest-Théodore. *Les origines du Musée d'Ethnographie*. Paris, E. Leroux, 1890.

HAMY, Ernest-Théodore. *Joseph Dombey, médecin, naturaliste, archéologue, explorateur du Pérou, du Chili et du Brésil (1778-1785). Sa vie, son œuvre, sa correspondance*. Paris, E. Guilmoto, 1905.

LAISSUS, Yves. « Le Jardin du Roi » in René Taton (dir.) *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIIIe siècle*. Paris, Hermann : 287-341.

LAMY, Édouard. *Les Cabinets d'histoire naturelle en France au XVIIIe siècle et le Cabinet du roi (1635-1793)*. Paris, Lamy, 1930.

LANG, Catherine. « Joseph Dombey (1742-1794), un botaniste au Pérou et au Chili. présentation des sources », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXXV, avril-juin 1988, pp.262-274.

Les cabinets de curiosités de Versailles et du lycée Hoche (Bibliothèque municipale de Versailles). Collection (re)découvertes, 2004.

NUÑEZ-REGUEIRO, Paz et Nikolaus STOLLE. « Les origines du cabinet de curiosités et d'objets d'art de la bibliothèque municipale de Versailles : aléas d'une collection de l'Ancien Régime) l'Empire (1785-1805) », *La revue des musées de France. Revue du Louvre*, 2021, n°1, pp.60-67

POMIAN, Krzysztof. *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris-Venise, XVI-XVIIIe siècle*. Paris, Gallimard (nrf), 1987.

Premières nations, collections royales. Catalogue de l'exposition organisée au Musée du quai Branly-Jacques Chirac Du 12 février au 13 mai 2007. Paris, Musée du quai Branly-Réunion des musées nationaux, 2007.

RIVIALE, Pascal. « Les antiquités péruviennes et la curiosité américaine en France sous l'Ancien Régime », *Histoire de l'Art*, n°21-22, 1993, pp.37-45.

RIVIALE, Pascal. « Las instrucciones científicas francesas para el estudio del Perú prehispánico (siglos XVIII y XIX) », *Bulletin de l'Institut Français d'Etudes Andines*, 29 (1), 2000, pp.29-61.

ROUX, Benoît. *Les collections royales d'Amérique du Sud au musée du quai Branly. (En)quêtes d'archives autour des pièces amazoniennes et caraïbes d'ancien régime*. Note de recherche. Paris, Musée du quai Branly-Jacques Chirac, 2012.

SÁNCHEZ GARRIDO, Araceli. "Plains Indian Collections of the Museo de América", *European Review of Native American Studies*, 6-2, 1992, pp.21-29.

THIERY. *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, ou description raisonnée de cette ville et de tout ce qu'elle contient de remarquable*. Paris, chez Hardouin et Gattey, 1786. 2 vol.

VITART, Anne. « Un sauvage du Canada », in Palardy, J. et C. Montel-Glenisson *Le Canada de Louis XIX*. Exposition au Musée des Antiquités nationales - Manège royal, 10 octobre-15 novembre 1980. Saint Germain-en-Laye, 1980, pp.17-24.

VITART, Anne. « Des cabinets royaux aux musées: une histoire composite », in *Parures d'histoire. Peaux de bisons peintes des Indiens d'Amérique du Nord*. Paris, Musée de l'Homme-RMN, 1993, pp.27-57.